

LA FEMME DETECTIVE

Grand roman dramatique

DEUXIEME PARTIE

L'ŒIL DE CHAT

Gardes et prisonniers quittèrent le cabinet et prirent le chemin de la Morgue.

— Nous voilà des bons, ma vieille branche ! murmura Galoubet chemin faisant à l'oreille de Cornu. On va nous lâcher.

— Oui... si le juge tient la promesse qu'il n'a faite qu'à moitié... a dit peut-être...

— Il la tiendra... ces gens-là c'est sérieux... quand ça donne sa parole, c'est comme si tous les notaires y avaient passé. Seulement es-tu sûr que c'est bien l'homme de Poissy ?

— J'en suis sûr, mais je le serai encore davantage tout à l'heure...

Une fois à la Morgue le greffier, sur le vu de la lettre de M. de Gibray, introduisit dans la salle des autopsies Galoubet et Sylvain Cornu.

Sylvain tourna autour du cadavre, étudia le tatouage qui, prétendait-il, était son ouvrage, (mais on a vu plus d'un tatouage ressembler à un autre) ; puis il examina le côté gauche du visage et s'écria :

— Je ne m'étais pas trompé... Un prisonnier l'a mordu dans une querelle à Poissy, et lui a arraché un morceau du bas de l'oreille avec ses dents... Il manque un centimètre de chair et voilà le bourrelet de la cicatrice... c'est bien lui...

— Alors, dit Galoubet, rien ne nous retient plus... En route !

Ils retournèrent au Palais de Justice sous l'escorte de leurs deux gardes.

Tout en suivant les quais, Galoubet renoua la conversation à voix basse avec son compère.

— Si nous nous faisons admettre dans la police comme donneurs de renseignements, aurions-nous des appointements ! lui demanda-t-il.

— Bien sûr que oui... Lorsqu'on renonce à son industrie on ne vit pas de l'air du temps !... On touche un fixe et on encaisse des gratifications quand on fait pincer des voleurs ou des évadés, ou des libérés en rupture de ban...

— Eh bien, qu'on me reçoive dans le régiment des mouchards et je connais un particulier dont l'affaire sera vite faite si je le rencontre...

— Quel particulier ?...

— Tu sais bien ce faux curé que nous avons abordé un jour à Joinville-le-Pont... qui m'a dit que je le prenais pour un autre et m'a refusé cent sous... Non, je ne me trompais pas... Je n'ai point osé faire d'esclandre, parce que c'est peut-être moi qu'on aurait mis à l'ombre... J'ai si peu de veine ? Mais que je le retrouve ! Il est en surveillance, et naturellement en rupture de ban, puisque on n'assigne pas Paris comme résidence aux libérés... Ça m'irait beaucoup à moi d'entrer dans la police... Nous ne sommes plus de première jeunesse, et ça nous mettrait du pain sur la planche pour le reste de nos jours...

On arrivait à la porte du cabinet du juge d'instruction.

Un des gardes entra et prévint M. de Gibray.

— Faites entrer les deux hommes, dit celui-ci, et attendez dans le couloir.

L'ordre fut exécuté.

Sylvain Cornu et Galoubet franchirent le seuil.

Leurs visages rayonnaient.

— Eh bien ? demanda le magistrat.

— Eh bien, mon juge, répondit Galoubet plus expansif que son compagnon et qui éprouvait le besoin

de corser son rôle, fort effacé dans tout cela, c'est réglé !... Le bonhomme est définitivement reconnu...

— Sans erreur possible ?

— Oh ! sans erreur... répliqua Sylvain. C'est bien l'individu que je croyais... Il était détenu à Poissy en même temps que moi en 1849. C'est moi qui lui ai tatoué sur le bras les deux sabres en croix, la couronne de laurier et le chiffre de l'année où nous faisons connaissance... Ça lui donnait un chic militaire... Il avait récolté huit ans de réclusion avec un autre, compromis dans une tentative d'assassinat...

Son nom ?

— Gustave Perrier... C'était un malin... Je n'aurais jamais cru qu'il se serait laissé refroidir comme ça...

Enfin, il a rencontré plus malin que lui...

— Comment s'appelait ce complice dont vous venez de parler ?... l'homme condamné pour la même affaire ?

— Michel Brémont...

Qu'était ce Michel Brémont ? Un vulgaire malfaiteur ?

— Oh ! que non pas ! un gars bien éduqué, très instruit, qui parlait plusieurs langues comme Gustave Perrier... Il n'avait été condamné, lui, qu'à cinq ans... Tous deux faisaient partie d'une bande...

M. de Gibray dressa l'oreille.

— Une bande ? répéta-t-il. Est-ce bien certain ?

— Oh ! certain, mon juge.

— Comment le saviez-vous ?...

Un jour je les ai entendus causer de ça... et bien mieux, j'ai trouvé un jour un papier appartenant à Michel Brémont et sur lequel étaient écrits les noms de la bande...

— Étaient-ils nombreux ?

— Cinq... pas davantage.

— Vous souvenez-vous de ces noms ?

— Parfaitement, quoique je n'aie pas gardé le papier qui pouvait me compromettre...

— Dites-les-moi...

— Voici : Gustave Perrier, Michel Brémont, Verdier, surnommé *monsieur l'abbé*, à cause qu'il se travestissait souvent en prêtre ; Chauvin, et un autre qui venait d'être condamné à mort par contumace...

— Pierre Lartigues, sans doute ?... fit M. de Gibray.

C'est ça même, Pierre Lartigues, dit *le Frisé* à cause de sa chevelure qui frisait comme la laine d'un mouton.

XXI

Le juge d'instruction demanda :

— Quels sont ceux des cinq individus que vous connaissez, et que par conséquent vous pourriez reconnaître ?

— Je ne connais que Michel Brémont et Gustave Perrier, l'homme assassiné... répondit Sylvain Cornu.

— Moi je connais *monsieur l'abbé*... fit vivement Galoubet. Il y a trois ans je l'ai rencontré à Joinville-le-Pont et je parierais bien qu'il ne doit pas être loin de Paris.

— Vous ne connaissez pas Pierre Lartigues ?

— Non... répondirent à la fois les deux voleurs.

— D'où vous vient la certitude absolue que l'homme de la Morgue est Gustave Perrier ? reprit le juge.

— D'abord c'est sa figure... Ensuite il n'y a pas à se

tromper au tatouage, et enfin il lui manque un petit morceau de l'oreille gauche... Vous pouvez d'ailleurs, mon juge, vous convaincre de l'identité en demandant le signalement de Gustave Perrier à la centrale de Poissy.

— C'est bien...

— Monsieur le juge d'instruction est-il content de nous ? demanda Galoubet avec un sourire qu'il s'efforça de rendre insinuant.

— Sans doute...

— Alors monsieur le juge d'instruction nous procurera l'avantage de se rappeler la promesse qu'il a bien voulu prendre la peine de nous faire ?...

— Je vais y réfléchir...

Sylvain et Galoubet firent la grimace et échangèrent un regard de désappointement profond.

Paul de Gibray sonna pour demander les gardes de Paris.

— Reconduisez ces hommes au Dépôt, leur dit-il.

Les gardes sortirent avec les voleurs effroyablement vexés.

À peine la porte s'était-elle refermée derrière eux, qu'une porte latérale donnant dans une pièce contiguë s'ouvrit, et le chef de la sûreté parut en compagnie d'Aimée Joubert.

— Vous voyez bien que je m'étais pas trompée, monsieur... dit la policière. Vous voyez que la bande existe... L'homme de la Morgue, ce Gustave Perrier, en faisait partie... Il a été certainement assassiné par l'un des membres de cette bande, par Pierre Lartigues peut-être... ou par le misérable qui prend le vêtement ecclésiastique pour mieux cacher son identité... L'association ténébreuse vit et agit en plein Paris... Sans doute elle prépare de nouveaux crimes. Il faut ne lui laisser ni paix ni trêve... Il faut saisir et démasquer ses membres !...

— Certes, il le faut ! répondit Paul de Gibray. Il me semble pressentir comme vous qu'un crime effrayant se prépare... Donc, redoublons de surveillance... Malheureusement, ce que nous venons d'apprendre ne nous donne aucune piste à suivre...

— M. de Gibray, dit Aimée Joubert, me permettez-vous d'exprimer une opinion ?

— Je vous le permets et je vous en prie...

— Et bien, non seulement il faut tenir aux deux gredins qui sortent d'ici la promesse conditionnelle que vous leur avez faite, et signer leur élargissement, mais encore il faut les attacher à titre d'auxiliaires de la police.

— Vous seront-ils de quelque utilité ?

— Ils me seront plus qu'utiles... ils me seront indispensables...

— Et comment ?

— L'un d'eux connaît Verdier, le faux abbé... l'autre connaît Michel Brémont... Vous voyez que ces noms sont gravés dans ma mémoire et je ne les oublierai pas... Verdier a été rencontré il y a trois ans... Rien ne prouve qu'il ne soit point en ce moment à Paris avec Michel Brémont... Ces hommes peuvent nous les désigner... Le comte Yvan et moi nous reconnaîtrons Pierre Lartigues... Trois sur quatre étant connus, ce serait à douter de la justice divine si nous ne parvenions pas à mettre la main sur un des trois... Par celui-là, nous tiendrons les autres.

— Vous voyez, monsieur, que Sylvain Cornu et Galoubet seront pour nous de précieux alliés.

— Ah ! je sais bien qu'il doit vous répugner d'employer de tels gens pour servir la justice, mais les précédents sont nombreux et la nécessité commande...

Paul de Gibray se tourna vers le chef de la sûreté.

— Vous avez nécessairement voix au conseil... lui dit-il... Quel est votre avis ?

— Mon avis est, monsieur, que l'intérêt même de société nous impose la loi d'employer tous les moyens pour arriver au but que nous voulons atteindre... Signez donc une ordonnance de mise en liberté pour ces deux hommes, que je ferai surveiller de très près et qui nous serviront, qui mettront même à nous servir beaucoup de zèle, car ils y trouveront leur avantage.

Paul de Gibray prit une feuille de papier à en-tête imprimé, écrivit trois lignes et signa.

— Voici... dit-il en tendant la feuille au chef de la sûreté. Le reste vous regarde. Faites venir ces drôles

et traitez avec eux... J'attends avec impatience que nous soyons sur une piste, car certains journaux commentent d'une façon désobligeante notre inertie, qu'ils appellent de l'impuissance.

—Je ferai pour le mieux... répondit le chef de la sûreté en prenant l'ordre de mise en liberté.

Il se rendit ensuite à la Préfecture où Mme Rosier l'accompagna.

Une demi-heure plus tard, Galoubet et Sylvain Cornu étaient amenés par les gardes de Paris dans le cabinet du chef.

Tous deux éprouvaient une assez vive inquiétude et cherchaient vainement à deviner la cause de ce déplacement anormal.

En franchissant le seuil ils remarquèrent la présence de Mme Rosier, mais elle avait repris son apparence habituelle, et ni l'un ni l'autre ne reconnut en elle la marchande de vieux habits qu'ils avaient rencontrée la veille au soir dans l'assommoir du père Grincheux.

Les premières paroles du chef de la sûreté furent celles-ci :

—Sylvain Cornu, Galoubet, vous êtes libres...

Les deux gredins respirèrent à pleins poumons.

Le poids qui chargeait leurs épaules disparut comme par enchantement ; leurs visages s'épanouirent, et ils allaient se répandre en protestations de gratitude quand le chef poursuivit :

—Libres, mais à une condition que vous devinez sans doute...

—Si nous la devinons ? s'écria Galoubet. Ah ! je crois bien ! La condition, c'est que nous nous enrôlerons dans la musique, et qu'au lieu de rester gibier nous deviendrons chasseurs. Ça sera d'autant mieux vu que c'est notre rêve, à Sylvain et à moi ! ! Nous avons tous les deux dans notre folle idée de devenir honnêtes. Soyez paisibles, monsieur, vous serez content... Nous ouvrirons l'œil... Nos ci-devant collègues de toutes les catégories n'auront point de bon temps avec nous qui les connaissons et qui les pousserons dans la nasse... Guerre aux récidivistes, aux libérés en rupture de ban, aux voleurs à la tire et aux pick-pockets !

Aimée Joubert ne put s'empêcher de sourire, en songeant à son porte-monnaie et en voyant une conversion si prompte.

—Servez-vous consciencieusement, dit le chef de la sûreté, et vous vous en trouverez bien... Je vais régler votre position. Asseyez-vous.

Stupéfaits de tant de politesse, Cornu et Galoubet perdaient un peu la tête.

Dans leur trouble joyeux, ils furent au moment de s'asseoir tous les deux sur la même chaise.

Leur entretien avec le chef de la sûreté fut long.

Au bout d'une heure seulement ils quittaient le cabinet, légers, dispos, satisfaits, trouvant que la vie était belle, voyant l'avenir en rose, et caressant dans leur poche les cents francs que chacun d'eux venait de toucher en avance sur son traitement.

Ainsi qu'ils l'avaient dit en leur langage imagé, ils éprouvaient une joie délirante à cesser d'être gibier pour devenir chasseurs.

Des ordres immédiats, des instructions nouvelles furent donnés à la brigade de sûreté.

Paris allait être momentanément surveillé d'une façon exceptionnelle.

Une prime considérable était promise à celui des agents ou des auxiliaires qui amènerait l'arrestation de l'assassin du Père-Lachaise et de la rue Montorgueil, ou de ses complices.

XXII

Arrivé à Paris dans la soirée, brisé de fatigue, Maurice se coucha et s'endormit d'un profond sommeil.

Le lendemain il était debout au point du jour, attendant avec une impatience fiévreuse le moment où les employés de la poste font dans Paris leur première distribution.

A neuf heures, n'y tenant plus, il ouvrit sa porte, s'appuya sur la rampe et cria dans la cage de l'escalier :

—Madame Benoît !

Une voix chevrotante répondit du rez-de-chaussée : —Qu'est-ce qu'il y a pour votre service, monsieur Maurice ?

—Le facteur a-t-il passé ?

—Oui, monsieur Maurice...

—Il n'avait rien pour moi ?

—Rien du tout... s'il y avait eu des lettres, on vous les aurait montées *illico*, monsieur Maurice...

Le jeune homme attendit jusqu'à onze heures.

A la seconde distribution, comme à la première, son espoir fut déçu.

Maurice était tout habillé. Il ne lui restait plus qu'à mettre son pardessus, ses gants et son chapeau.

Il sortit de chez lui et, alla tout droit rue Suresnes où le capitaine Van Broecke et l'abbé Méryss devaient attendre son retour non sans une très vive impatience.

Lartigues et Verdier étaient en effet réunis.

Ils parlaient des résultats probables de l'excursion de Maurice quand ils entendirent sonner à la porte de la rue.

Un instant après le jeune homme, conduit par le muet Dominique, fit son entrée.

Les deux associés poussèrent une exclamation joyeuse.

Verdier, ce jour-là, ne portait point l'habit ecclésiastique.

Il avait l'air d'un bourgeois très honnête.

—Eh bien ! cher ami, s'écria-t-il, avez-vous fait bon voyage ?

—Maurice serra cordialement les mains que lui tendaient ses complices et répondit :

—Ma foi, je n'ai pas à me plaindre, car j'ai levé deux lièvres à la fois...

—Deux lièvres ?...

—Parfaitement !

—Les avez-vous tués tous les deux ? fit Verdier en riant.

—J'ai tué l'un et blessé grièvement l'autre.

—Ce qui signifie ? demanda Lartigues très intrigué.

—Ce qui signifie qu'en allant chercher Simone, j'ai trouvé la famille Bressolles que je ne cherchais pas, du moins à Vic-sur-Braisnes.

—Vraiment ?

—C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire...

Maurice raconta, sans omettre le moindre détail, ce qui s'était passé, à Pusy, chez la veuve Charvet.

—Mais alors tout marche à merveille ! ! fit Verdier en se frottant les mains. En questionnant avec habileté les domestiques de M. Bressolles, de manière à n'éveiller aucun soupçon dans leur esprit, il y a cent contre un que vous arriverez à savoir l'adresse de Simone... Nous allons manœuvrer immédiatement du côté des Bressolles.

—Oui, répondit le jeune homme, mais il me semble que, pour manœuvrer avec quelque chance de succès, il faut connaître le fort et le faible de l'ennemi que l'on se propose d'attaquer... Il importe de savoir ce que sont ces Bressolles, quels sont leurs goûts, leurs habitudes, leurs passions, leurs vices... Vivent-ils en gens d'intérieur ou se lancent-ils dans le monde ?...

—Nous pourrions le savoir... dit Lartigues.

Aussitôt qu'on eut décidé qu'on n'agirait point avant d'avoir des renseignements sûrs, Maurice prit congé de Pierre Lartigues et de Verdier, et, comme il était près de midi, le jeune homme résolut d'aller demander à déjeuner à sa bonne amie Mme Rosier.

Elle serait si heureuse de le voir et de l'embrasser !

En conséquence il gagna la rue de la Victoire.

A sa grande surprise Mme Rosier était absente.

Il questionna Madeleine.

La vieille servante, quoique très discrète, ne fit point de difficultés pour lui apprendre que *Madame* sortait tous les jours, restait longtemps dehors, rentrait tard, et semblait gravement préoccupée.

Naturellement Maurice attribua ces sorties et cette préoccupation à des soucis d'affaires.

Il recommanda de dire à Mme Rosier qu'il était venu et qu'il reviendrait, puis il gagna les boulevards et entra dans un restaurant pour déjeuner.

Le petit baron Pascal de Landilly était attablé près d'une fenêtre de ce restaurant avec un gommeux de

ses amis, et semblait plus pâle encore, plus maigre, plus éreinté que de coutume.

—Vous voilà, mon excellent bon... fit-il de sa voix défaillante en tendant la main à Maurice. Ça va bien, mon excellent bon ?... Moi également... merci... Je suis en granit... C'est épatant de vous rencontrer ici ?... Que devenez-vous ?... On ne vous voit nulle part !

XXII

A l'hôtel Bressolles tous les changements qui rendaient si malheureux le pauvre Ludovic, en troublant l'habituelle tranquillité de son existence, étaient terminés.

L'ex-architecte et sa fille n'avaient lancé qu'un petit nombre de lettres d'invitation, mais Valentine s'en était montrée prodigue.

La première soirée daasante devait avoir lieu le lendemain.

A la pensée de cette réception, Marie sentait son cœur battre joyeusement.

Elle y verrait certainement Albert de Gibray, qu'elle rencontrait chaque jour chez Gabriel Servet, dans l'atelier de la rue Vavin ; Albert qu'elle aimait presque à son insu du plus innocent, du plus chaste de tous les amours.

Le jour qui précédait cette fête, Paul de Gibray, le juge d'instruction, était rentré chez lui vers cinq heures, fatigué ou plutôt écrasé par le travail énorme résultant pour lui du double crime du Père-Lachaise et de la rue Montorgueil.

Il s'était retiré dans son cabinet et, prenant sa tête lourde entre ses mains fiévreuses, il cherchait, sans la trouver, la solution du noir problème.

L'arrivée de son fils le tira de son isolement et interrompit son travail acharné mais infécond.

—Père, lui dit le jeune homme en serrant avec une expression de tendresse infinie les deux mains que le magistrat lui tendait, je parie que tu es encore plongé jusqu'au cou dans cette abominable affaire qui trouble le sommeil de tes nuits et fait blanchir tes cheveux...

—Ton pari est gagné, cher enfant, répondit le juge.

—Ne peux-tu donc laisser tes préoccupations au Palais, dans ton cabinet ?...

—Impossible...

—Pourquoi ?

—Parce que mes préoccupations me suivent partout et que j'essaye vainement de les éloigner... Aussi longtemps que le mot de l'énigme à résoudre reste inconnu pour moi, elles ne me quittent point, s'asseyant à ma table et partageant ma couche.

—Ce qui veut dire que le mot de l'énigme n'est point trouvé ?

—Hélas !

—Tu n'as rien de nouveau ?

—Rien...

—Quoi, ni le moindre indice, ni la plus légère trace ?

—Les indices ne nous manquent point... nous tenons une piste et cependant nous restons stationnaires ! L'affaire n'avance pas !...

—Alors, tu es découragé ?

—Découragé ? Nullement... Enervé, voilà tout... Ah ! nous avons affaire à de bien adroits coquins ; mais malgré leur habileté ils se livreront quelque jour, ainsi que l'un d'eux a failli le faire dernièrement à l'inauguration du bal de l'Opéra...

—S'ils doivent se livrer eux mêmes, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes... dit Paul en souriant. Cesse donc de te creuser le cerveau, de rider ton front, de pâlir ton teint... Sois magistrat au Palais tant qu'il te plaira, mais redeviens ici simple particulier, homme du monde comme tout le monde, et causons...

—Je ne demande pas mieux... Causons. A propos, j'ai une question à t'adresser...

—Laquelle ?

Paul de Gibray prit une enveloppe carrée sur son bureau.

Il en tira deux carrés de papier rose glacé et il demanda :

—Tu connais la famille Bressolles ?

—Oui, père... répondit le jeune homme dont l'incarnat le plus vif colora subitement les joues.

—M. Ludovic Bressolles, paraît-il, donne demain une soirée en son hôtel de la rue de Verneuil, et j'ai reçu deux invitations : l'une pour toi, l'autre pour moi.

—Père, je savais que tu devais être invité.

—Comment le savais-tu ? Est-ce que tu connais particulièrement M. Bressolles...

—Je le vois presque tous les jours depuis quelque temps... C'est un ancien architecte, très riche, un homme excellent et charmant... Il a une fille adorable...

Albert s'arrêta brusquement.

Il venait de voir les yeux de son père fixés sur lui, et l'expression du regard paternel trahissait la surprise.

—Eh bien ! demanda le juge d'instruction, pourquoi t'interromps-tu ?

—Père, j'ai fini...

—On ne te connaît pas ce M. Bressolles qui a une fille adorable ?

M. de Gibray appuya sur ces derniers mots.

—Je l'ai connu chez Gabriel Servet, notre ami et mon maître... répondit Albert. Mlle Marie Bressolles, conduite par son père, vient poser chaque matin pour son portrait en pied de grandeur naturelle.

XIX

—Ainsi, reprit M. de Gibray, après une ou deux secondes de silence, cette jeune fille s'appelle Mlle Marie ?

—Oui, père, un joli nom, n'est-ce pas ?

—Et elle est jolie comme son nom, sans doute ?

—Cent fois plus... Une tête angélique, un profil raphaëlesque... Avec cela bonne et douce, simple, gracieuse, bienveillante...

—Enfin, toutes les qualités, tous les mérites, toutes les vertus ! fit le juge d'instruction non sans quelque ironie. Ainsi voilà monsieur mon fils amoureux à dix-neuf ans !

—Père... murmura le jeune homme d'un ton câlin.

—Amoureux ! répéta M. de Gibray, amoureux à ton âge, c'est de la folie pure ! !

—Pourquoi cela ?... répliqua vivement Albert.

—Tu es un enfant !

—Mon père, je suis un homme déjà, quoique je n'aie que dix-neuf ans... Dans quelques mois je passerai ma thèse, et je te promets d'obtenir l'unanimité des boules blanches... dans un an je serai docteur en droit, avocat, et j'aurai des clients car, grâce à toi, le nom que je porte est connu et honoré au Palais, et je saurai par ma conduite, par mon talent peut-être, m'attirer toutes les sympathies... Est-ce que tu en doutes ?

—Non, certes, je ne doute pas de ton avenir... J'ai la conviction qu'il sera brillant, et que ton mérite et ton travail te conduiront très haut...

—Eh bien ! reprit Albert avec feu, n'ai-je pas le droit, au moment où je vais prendre une place de travailleur et d'homme utile, de penser à choisir une fille bien née, bien élevée, charmante, qui deviendra ma femme, qui t'aimera comme je t'aime, et réussira mieux que moi peut-être à chasser de ton front ces gros nuages qui s'y amoncellent quelquefois et qui l'assombrissent ?

—Bref, tu songes à te marier ?

—N'est-ce pas à ce but que doit tendre un homme !

—Un homme, oui...

—Eh bien ?

—Eh bien, tu as dix-neuf ans... Quel âge a Mlle Bressolles ?

—Dix-huit ans... Mais c'est déjà une femme accomplie. Un cœur d'or... une âme d'une pureté céleste et d'une charité sans bornes... Quand je vois Marie Bressolles je me souviens du charme infini et de l'angélique bonté de ma mère que nous pleurons encore... que nous pleurerons toujours.

Le magistrat, en entendant ces mots, ne put dissimuler l'émotion qui s'emparait de lui

Albert poursuivit, d'une voix dont les cordes semblaient mouillées de larmes :

—Il me semble que je retrouve en Marie l'âme et le cœur, la voix et le sourire de ma mère... Je l'aime enfin comme tu aimais ma mère.

En parlant ainsi le jeune homme avait pris les deux mains de son père et les serrait entre les siennes.

Ses paupières étaient humides.

Deux grosses larmes roulèrent sur ses joues, au souvenir de sa mère adorée morte en pleine jeunesse.

M. de Gibray releva son front plissé par de cruels souvenirs, attira son fils sur son cœur et l'embrassa à plusieurs reprises.

—Cher enfant, murmura-t-il, tu l'aimes donc bien, cette jeune fille ?

—Père, comme je t'aime de toutes les forces de mon âme.

—Prends garde...

—A quoi ?

—On se trompe souvent quand on écoute les premiers battements de son cœur... On se laisse prendre aux rêves décevants d'un premier amour...

—Est-ce possible ?

—Non seulement c'est possible, hélas ! mais c'est fréquent... et quand on s'aperçoit trop tard de son erreur, on souffre d'un mal inguérissable, à moins que celle à qui l'on s'était donné ne porte elle-même le fer et le feu dans la blessure, et ne la guérisse en vous prouvant qu'elle était indigne de votre tendresse et de l'amour de tout galant homme.

Albert fut très frappée du ton d'amertume avec lequel cette dernière phrase avait été prononcée.

—Père, dit-il, ou je m'abuse étrangement, ou tes paroles sont l'expression d'un souvenir funeste que notre entretien t'a rappelé tout à coup.

—Tu ne te trompes pas, et ce souvenir me fait peur pour ton amour à toi...

—Me permets-tu de te demander s'il s'agit de souvenirs personnels ?

—Personnel, oui.

—Tu avais donc aimé avant d'aimer ma mère ?

—Non mais à ton âge, inexpérimenté comme toi, et, comme toi, plein d'une ardeur naïve, mon pauvre frère avait senti battre son cœur pour un enfant à qui il accordait libéralement toutes les vertus... Il la croyait modeste, charitable et bonne, angélique enfin. Il l'adorait...

—Elle ne l'aima point ? s'écria le jeune homme.

—Elle l'aima... répondit M. de Gibray. Elle lui jura du moins qu'elle l'aimait, et comment aurait-il pu douter de ses serments quand il la vit devenir son épouse ? Pouvait-il recevoir une preuve plus forte d'immense tendresse et d'infinie confiance ? Eh bien ! cette preuve était menteuse ! Il se trouvait en face non d'une nature aimante, mais d'une nature vicieuse et corrompue... Un caprice et non l'amour l'avait guidée ! Il fut impossible à mon frère de ne pas le comprendre, et la passion céda la place au mépris... et il en mourut de chagrin.

—Le mépris... répéta douloureusement Albert.

—Oui, et celle qu'il aimait, celle qui était devenue sa femme, disparut aussitôt après sa mort qui était son œuvre. Elle était enceinte, je le savais... Je la cherchai partout pour lui demander d'élever son enfant dignement... Il me fut impossible de la retrouver... Un jour, cependant, le hasard mit sous mes yeux sa trace que je reperdis presque aussitôt, mais les renseignements acquis suffirent pour me donner la certitude que mon ancienne belle-sœur vivait seule et qu'elle ne passait point pour avoir été mère...

—Qu'était devenu l'enfant ?

—Nul ne le savait...

—Je dus croire que Valentine, (la misérable s'appela ainsi), avait volontairement fait disparaître son enfant, afin de pouvoir un jour tromper la confiance d'un honnête homme.

—Mais c'est horrible cela ! fit Albert épouvanté.

—Ce n'est que trop vrai cependant.

—Cette femme n'avait donc point de famille ?

—Elle avait un frère... un honnête homme, à qui la conduite de sa sœur a dû porter un coup terrible...

—Vous vous êtes renseigné auprès de lui ?

—Je ne le pouvais pas... Ce frère lui-même disparut bientôt...—Il avait, disait-on, quitté la France... Je n'ai jamais entendu parler de lui depuis lors... Plus jeune que mon frère, un sort me frappa cruellement et me rendit prudent. Un scepticisme farouche avait remplacé mes illusions juvéniles. Je ne croyais plus ni à la vertu ni à l'amour, et il fallut que Dieu mit sur mon chemin la sainte femme qui fut ta mère pour me ramener à des idées saines, et pour me prouver que si dans ce monde il est des démons, il est aussi des anges !—Que cette expérience te serve, mon Albert... Réfléchis bien !—On ne se repent jamais d'avoir attendu... on se se prépare, au contraire, d'effroyables désillusions quand on cède en aveugle à son premier entraînement.

—L'enfant dont je vous ai parlé est pure et bonne comme les anges !...—s'écria le jeune homme.

—Il faut toujours se méfier—répliqua Paul de Gibray.

—Père, ne la juge pas sans la connaître ! je veux que tu la voies...

—La voir !... Et comment la verrai-je ? Tu sais que depuis longtemps déjà, depuis la mort de ta mère, je ne vais plus dans le monde.

—Je sais cela, mais je sais aussi qu'il s'agit de mon avenir du bonheur de ma vie, et j'ai la certitude que tu ne refuseras point de rompre, pour une fois, avec tes habitudes de retraite en venant chez M. Bressolles où tu trouveras notre ami Gabriel Servet...

—Gabriel sera donc à cette soirée ?

—Oui, père, et tu nous accompagneras, n'est-ce pas ? Je souhaite ardemment que tu connaisses Marie et son père...

—Tu ne me dis rien de sa mère...

Je ne t'en dis rien parce que je ne la connais pas.

—Elle n'accompagne donc point sa fille à l'atelier de Gabriel ?

—Non... je ne l'ai jamais vue. Père, je veux que tu juges par tes propres yeux si celle que j'aime est digne d'être ta fille... Voyons laisse-toi fléchir... Promets-moi de m'accompagner... Nous resterons à cette soirée aussi peu de temps que tu voudras...

—Tu sais bien, cher enfant, que lorsqu'il faut te refuser quelque chose le courage me manque...

—Ainsi, tu viendras ?

—Je te le promets...

—Ah ! que tu es bon !—Tu es le meilleur des pères !—s'écria joyeusement Albert en embrassant le magistrat avec effusion.—Aussitôt après dîner j'irai trouver notre ami Gabriel pour lui annoncer cette bonne nouvelle.

Le valet de chambre entra.

—Monsieur est servi—dit-il.

Albert, dont le cœur débordait de joie, embrassa encore une fois son père, puis tous deux, se tenant par la main, quittèrent le cabinet de travail et gagnèrent la salle à manger.

XXV

Le lendemain soir l'hôtel Bressolles, habituellement silencieux, était resplendissant de lumières et plein de bourdonnements joyeux.

Les salons, remis à neuf et meublés richement avec un goût exquis faisant grand honneur à l'ex-architecte regorgeaient de monde.

Nous devons à la vérité de convenir que les invités manifestaient quelque étonnement en voyant un tel luxe chez un homme très connu pour ses habitudes simples et modestes, comme l'était Ludovic Bressolles. Mais, des explications échangées à voix basse, il résultait que ces magnificences insolites devaient être attribuées à l'initiative de Mme Valentine Bressolles, une mondaine, celle-là, à qui plaisait tout ce qui brille !...

Le grand salon où l'on devait danser était garni de fleurs et de plantes rares qui le transformaient en un véritable jardin d'hiver.

Dans l'origine il n'était question que d'une simple sauterie au piano.

Valentine, trouvant le piano mesquin, l'avait remplacé par un orchestre peu nombreux mais bien choisi.

Des tables de jeu étaient placées dans les deux petits salons et dans le boudoir de Valentine.

Des buffets amplement garnis se dressaient aux deux extrémités de la salle à manger.

Vers dix heures du soir la fête était dans tout son éclat. Mme Bressolles se multipliait.

Elle semblait se trouver partout à la fois, voyait tout dirigeait tout, répondait à tout le monde, et recevait avec un charmant sourire les compliments qu'on lui prodiguait.

Ludovic Bressolles, lui aussi, se prodiguait à ses invités, ou plutôt à ceux de sa femme, mais il jouait son rôle de maître de maison sans entrain, sans conviction, uniquement parce qu'il lui semblait indispensable de jouer ce rôle, et qu'il était avant tout l'homme du devoir.

Quant à Marie, elle était bien réellement la jeune et rayonnante reine de la soirée, et cependant, malgré la joie qu'elle éprouvait et qu'elle ne cherchait point à cacher, il y avait par moments une ombre sur son front, quand ses regards interrogeaient vainement la porte du grand salon.

C'est qu'elle était impatiente d'y voir apparaître celui à qui elle pensait sans cesse, et le peu d'empressement d'Albert de Gibray lui causait une surprise facile à comprendre.

Valentine, malgré tout le dévouement qu'elle se donnait, avait comme sa fille une préoccupation très vive et parfois visible. Elle aussi semblait attendre quelqu'un et s'étonner d'un retard inexplicable.

Ses lèvres souriaient sans cesse, mais on aurait pu voir un pli presque imperceptible se creuser sur son front entre ses deux sourcils délicats.

Elle s'approcha d'un groupe composé de jeunes gens et de jeunes femmes.

On y causait avec animation.

Une jolie personne de vingt-huit à trente ans, grande et brune, très élégante, avec une physionomie naïve et de beaux yeux qui n'exprimaient absolument rien, sauf le contentement d'elle-même, tenait le dé de la conversation.

Cette conversation roulait sur les articles publiés par les journaux au sujet du double crime du Père Lachaise et de la rue Montorgueil.

—Croyez-vous à ces crimes ? demandait la jolie brune, qui se nommait Mme Pernollet ; y croyez-vous sincèrement, chère Mme Laurier ?

—Comment, si j'y crois ? répondit la personne interpellée ; mais, certes j'y crois.

—Vous avez peut-être tort.

—C'est vous qui avez tort certainement... Pouvez-vous nier tant de faits positifs, acquis, indiscutables, connus de tout le monde ? Les cadavres trouvés, l'un dans un tombeau et l'autre dans une voiture de place ? Les témoins entendus par le juge d'instruction ? Les corps exposés à la Morgue ? Ces détails enfin dont les journaux de Paris sont remplis chaque matin ? Pouvez-vous nier tout cela ?

—Je ne nie pas d'une façon absolue, mais je doute...

—C'est de la folie pure !

—Pas déjà tant ! Avez-vous cru à l'assassinat de la famille Kinck, vous ?...

—Sans doute...

—Eh bien, moi, non...

—Chère Mme Pernollet, ce que vous dites là est de plus en plus insensé !...

—A votre point de vue, mais point au mien...

—Je serais curieuse, je l'avoue, de connaître votre explication.

—Elle est bien simple, et la voici : Le drame du champ Langlois était une histoire inventée par la police...

—Dans quel but ?

—Dans le but d'attirer l'attention des Parisiens de ce côté... Tandis qu'ils s'occupaient du champ Langlois, ils ne songeaient point à la politique, et cette politique devait nous amener la guerre...

Un certain nombre des auditeurs accueillirent par d'ironiques sourires l'idée singulière émise par Mme Pernollet, idée qui, du reste, fut partagée par une foule de naïfs à l'époque du jugement de Tropmann.

De même, à une époque plus reculée mais dont nos contemporains se souviennent, la mort du duc de Praslin, suicidé ou empoisonné dans sa prison, trouva d'innombrables incroyables.

Beaucoup de gens prétendirent avoir rencontré dans les rues de Londres le duc vivant et bien portant.

—Riez, riez tant qu'il vous plaira ! reprit la jolie Mme Pernollet. Ma conviction est faite et rien ne m'en fera démordre... Qui vous dit que le gouvernement, ayant à manigancer quelque chose dont il en veut point qu'on s'occupe, ne suit pas l'exemple de la police impériale au sujet de la famille Kinck, et ne s'arrange pas pour attirer l'attention d'un autre côté ?

En ce moment Valentine Bressolles intervint :

—Alors, selon vous, chère amie, demanda-t-elle, les crimes que l'on commet présentement à Paris seraient de pure fantaisie ?

—En grande partie du moins, mon Dieu, oui !...

Les journalistes ont besoin de nouvelles émouvantes et, comme ils ont l'imagination féconde, ils inventent des assassinats et des victimes... C'est tout bonnement le roman-feuilleton transporté dans les faits divers.

—J'admets l'exagération des journalistes à propos de certains faits sans importance qu'ils grossissent outre mesure, reprit Mme Bressolles, mais vous ne me ferez jamais partager votre incrédulité paradoxale au sujet du crime de ce Tropmann dont on a vu tomber la tête, ni du double assassinat dont les victimes reposent peut-être encore sur les dalles de la Morgue. Nier cela, c'est nier l'évidence !

Mme Pernollet fit la moue et hocha la tête sans répondre, mais d'un air qui signifiait clairement :

—Moi seule ai raison contre tout le monde...

Une très jeune femme demanda :

—Enfin, on n'a pas encore trouvé l'assassin, puisqu'il paraît qu'il n'y en a qu'un et qu'il s'est servi de la même arme pour les deux meurtres ?

—Pas encore, malheureusement...

—Comment vous représentez-vous cet assassin ?...

—Je me figure un forçat en rupture de ban, ou quelque chose de ce genre, répondit Mme Bressolles, un être hideux, farouche, effrayant.

—Oui... oui... appuyèrent deux ou trois voix.

Valentine continua :

—Un de ces bandits ministres comme on en voit au théâtre dans les drames, ou sur les bancs de la cour d'assises...

A cette minute précise un valet, debout à la porte du salon, annonça :

—M. Maurice Vasseur...

Quittant le groupe où Mme Pernollet débitait ses paradoxes un peu bêtes, Mme Bressolles se dirigea rapidement vers le jeune homme qu'elle rejoignit au moment où Ludovic Bressolles s'inclinait devant cet invité qu'il ne connaissait pas.

—Mon ami, dit-elle à son mari en présentant le jeune homme, M. Maurice Vasseur, un intime ami du vicomte Guy d'Arfeuilles que vous connaissez...

Maurice salua gravement, puis d'un coup d'œil rapide il étudia la physionomie du maître de la maison.

—Très enchanté, monsieur, et très honoré de faire votre connaissance... murmura celui-ci, qui répétait à chaque arrivant cette phrase banale à laquelle Maurice fit cette réponse non moins banale :

—Tout l'honneur et tout le plaisir sont pour moi, monsieur...

Un nouvel échange de saluts eut lieu, puis Valentine dit à Maurice :

—Donnez-moi le bras, M. Vasseur, je vais vous présenter à ma fille...

—J'allais vous le demander, madame...

Valentine passa son bras sous celui du jeune homme et ils s'éloignèrent en causant.

Ludovic Bressolles suivait des yeux Maurice s'éloignant au bras de Valentine et il pensait :

—Voilà une figure qui ne me revient guère.—Pourquoi ?—Je n'en sais rien.—Ce M. Vasseur est un beau garçon et paraît bien élevé.—Pourtant il me déplaît.—On n'est pas maître de ses antipathies.

La maîtresse de la maison et Maurice arrivèrent dans le salon où se trouvait Marie.

Celle-ci, voyant sa mère, vint à elle.

—Tu me cherches ?—lui demanda-t-elle.

—Oui, mon enfant.

—Tu as quelque chose à me dire ?

—J'ai à te faire faire connaissance avec M. Maurice Vasseur, que je viens de présenter à ton père et que tu verras souvent ici, car il m'a promis de devenir un familier de notre maison et de ne manquer à aucune de nos fêtes...

Marie s'inclina gracieusement, se releva souriante et demanda :

—Valsez-vous, monsieur ?...

—Oui, mademoiselle...

—Alors je vous inscris pour une valse sur mon carnet.—La onzième.—Quand votre tour arrivera je vous prévendrai.

—J'en serai très reconnaissant, mademoiselle, et très heureux...

Valentine avait froncé le sourcil.—Un nuage s'étendait sur son front, radieux jusqu'à ce moment.

—Va, mon enfant...—dit elle avec un sourire forcé,

—j'ai à présenter M. Maurice à plusieurs de nos amis.

Marie s'inclina de nouveau gracieusement et rejoignit le groupe où elle causait au moment de l'arrivée de sa mère.

Celle-ci entraîna Maurice dans l'un des petits salons occupés par des joueurs de whist, gens sérieux qui concentraient sur leurs cartes toute leur attention, et là, le faisant asseoir auprès d'elle et se penchant vers lui, elle lui dit :

—Je suppose que vous ne songez point du tout à tenir la promesse faite à ma fille ?

—Quelle promesse ?—demanda le jeune homme en riant.—Celle de valser ?

—Précisément...

—Et pourquoi ne la tiendrais-je pas ?... Seriez-vous jalouse de Mlle Marie ?...

—Jalouse de cette petite sottise !... répliqua Valentine dédaigneusement. Ah ! non, par exemple. Elle est bien trop insignifiante pour attirer l'attention de qui que ce soit, et je suis loin de partager l'absurde admiration qu'elle inspire à son père.

Le ton dont ces paroles furent prononcées fit dresser l'oreille à Maurice.

—Vous ne paraissez pas, dit-il, éprouver une tendresse bien vive pour Mlle Marie.

—Je n'en éprouve même aucune... Ici tout est subordonné à sa volonté... Elle gouverne son père et je compte à peine... Je devrais être seule maîtresse de la maison et reine d'intérieur... Je ne suis rien... Mon mari me sacrifie à ma fille... et s'il s'est décidé à recevoir, à donner des fêtes, ce n'est point parce que j'en ai désiré, mais parce que Marie l'a voulu... Pourquoi l'aimerais-je, cette enfant, qui s'empare de mon autorité légitime, qui règne à ma place, qui me efface, qui me vieillit ?...

—Il est certain qu'elle ne vous rajeunit point... interrompit Maurice avec une brutalité voulue. Belle comme vous l'êtes, si vous n'aviez votre fille à côté de vous, on vous donnerait trente ans à peine.

L'attaque était directe et violente ; le coup porta ; Mme Bressolles devint pâle et ses lèvres blanchirent.

—Auprès de Marie je semble vieille, n'est-ce pas ? balbutia-t-elle d'une voix un peu tremblante.

—Non, certes ! mais vous semblez moins jeune.

—Voilà une mère qui, si sa fille est un jour en danger ne la défendra guère... pensa ce dernier.

Le salon de jeu dans lequel venait d'avoir lieu la scène qui précède n'avait que deux issues, l'une ouverte sur le précédent salon, l'autre donnant accès dans une petite pièce aménagée en cabinet de toilette pour les soirées données par Mme Bressolles.